

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CD22

présenté par

M. Martinet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Cohésion des territoires »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	20 000 000
Politique de la ville	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
Ingénierie territoriale (<i>ligne nouvelle</i>)	20 000 000	0
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons de créer un programme dédié à l'ingénierie territoriale, plutôt que de doubler les moyens d'ingénierie de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) dont l'action est fréquemment remise en question par les élus locaux.

Au fil des programmes appels à projets, qui s'accumulent en direction des collectivités, le problème de l'ingénierie revient de manière permanente et les inégalités se creusent entre collectivités. Dans le même temps, l'Etat s'est retiré du territoire national et les collectivités et acteurs locaux font légitimement le constat d'une baisse de compétence des services déconcentrés de l'Etat en matière d'ingénierie.

Les petites communes ne manquent pas de volonté ou de projets mais de moyens humains, techniques et financiers. Et elles en payent le prix en étant défavorisées dès le départ face aux grandes collectivités, pour participer aux dispositifs nationaux et recevoir des subventions.

La transition écologique, enjeu du siècle, est un défi qui implique par exemple une expertise particulière et toutes les collectivités sont touchées par de tels impératifs mais les plus petites ne disposent pas des moyens internes pour avoir un personnel dédié à ces questions.

Le présent projet de loi de finances propose de doubler les moyens de l'ANCT dédiés à l'ingénierie, sans savoir l'impact de cette hausse de crédits pour les collectivités. Or, différentes études et notamment un rapport sénatorial de février 2023, montrent que l'ANCT n'a pas atteint ses objectifs,

que l'agence est peu connue des élus (seulement 52% disent la connaître) et que 3/4 des maires n'ont jamais fait appel à ses services.

Plutôt que d'augmenter les moyens d'ingénierie de l'ANCT, nous proposons de créer un programme dédié à l'ingénierie territoriale. Le programme "Villages d'Avenir" prévoit le déploiement de 100 chefs de projet auorès des communes rurales mais les délais sont très restreints et seulement entre 1000 et 1500 communes seraient concernées, et un chef de projet suiverait entre 10 et 14 communes. Il est temps de mettre en place un dispositif plus ambitieux consacré à l'ingénierie territoriale.

Par cet amendement nous proposons de transférer 20 millions d'euros en AE et en CP, de l'action 13 du programme 112 "Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire" vers un nouveau programme nommé "Ingénierie territoriale". Nous appelons néanmoins le gouvernement à lever le gage.